

Résultats et références technico-économiques

SYSTEME LAPIN NAISSEUR-ENGRAISSEUR

GUADELOUPE

Conjoncture 2019

CONTEXTE DE FILIERE

En Guadeloupe, la filière cunicole a connu un développement significatif durant les années 2000-2010 pour atteindre une production de 30 tonnes de viande par an en fin de période.

Depuis lors, la consommation locale de viande de lapin a fortement diminué, à l'image de la consommation nationale qui a connu une baisse de 42% en 10 ans. Après une forte baisse du nombre d'ateliers de production, les volumes commercialisés en coopérative sont aujourd'hui modestes et assurés par une dizaine d'éleveurs.



Au cours des 5 dernières années, les volumes abattus ont connus une chute de près de 76%. Alors que la production en filière organisée couvrait 45% de la consommation apparente guadeloupéenne en 2014, ce taux de couverture n'est plus que de 15% en 2019.



Même si cette couverture des besoins est sans doute plus élevée en incluant les ventes hors organisation de producteur, elle reste particulièrement faible.

Le marché guadeloupéen est maintenant essentiellement approvisionné par les importations de viande congelée, qui ont représenté 36,8 tonnes en 2019.

| Guadeloupe (en t.) | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Production annuelle | 27,3 | 21,4 | 15,7 | 13,7 | 5,7 | 6,6 |
| Importation (produits congelés) | 34 | 32 | 32 | 34 | 36 | 37 |
| Consommation apparente | 61,3 | 53,4 | 47,7 | 47,7 | 41,7 | 44,3 |

Sources : IGUAVIE

Il est à noter que la filière cunicole de Martinique connaît une situation similaire, avec une régression depuis 2014 de 75% de la production annuelle contrôlée. La chute de la consommation apparente y ayant été plus marquée qu'en Guadeloupe, les volumes importés sont cependant en diminution et le taux de couverture de la consommation par la production locale y est encore important.

| Martinique (en t.) | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Production annuelle | 71 | 62 | 45 | 34 | 28 | 18 |
| Importation (produits congelés) | 23 | 19 | 14 | 22 | 11 | 10 |
| Consommation apparente | 94 | 88 | 59 | 56 | 39 | 28 |

Sources : AMIV



| Les filières cunicoles dans les Antilles en 2019 | Guadeloupe | Martinique |
|--------------------------------------------------|------------|------------|
| Production (abattage contrôlé, en tonnes) | 6,6 | 18 |
| en filière organisée | 100% | 100% |
| Importations totales (en tonnes) | 36,8 | 10 |
| dont viande fraîche, réfrigérée | - | - |
| dont viande congelée | 36,8 | 10 |
| Taux de couverture | 15% | 64% |
| Taux de couverture en viande fraîche | 100% | 100% |

Sources : IGUAVIE & AMIV

LE CHEPTEL

| Guadeloupe (estimations, hors circuit informel) | 2007 | 2019 |
|-------------------------------------------------|---------------|-------------|
| Ateliers en production | Une vingtaine | Une dizaine |
| Femelles en production | 1 700 | 700 |

Sources : Réseau de référence

Le cheptel de femelles reproductrices en baisse depuis a toutefois toujours été modeste. A l'exception de 2 à 3 élevages, l'élevage cunicole est une activité secondaire générant un revenu complémentaire à une autre activité agricole ou non agricole.

LES RESEAUX DE REFERENCES EN ELEVAGE

Avec le soutien financier du POSEI France, les instituts techniques nationaux IDELE, IFIP et ITAVI coordonnent un programme d'élaboration de références technico-économiques dans les départements d'Outremer, basée sur le suivi dans la durée d'un réseau de plus de 160 exploitations, illustratives de différents types de systèmes de production des filières de ruminants et monogastriques.

Aux Antilles, ces Réseaux de Références en Elevage sont mis en œuvre sous l'égide des Chambres d'agriculture de Guadeloupe et de Martinique, et l'interprofession IGUAVIE en Guadeloupe.

Le Réseau de Références en élevage cunicole repose en Guadeloupe sur le suivi technico-économique de cinq d'exploitations, réalisé par CUNIGUA jusqu'en 2019 et la Chambre d'agriculture depuis.



Ces élevages présentent une forte hétérogénéité, de taille comme de résultats technico-économiques. Leur taille est de 50 à 210 cages-mères pour 45 à 275 femelles en production, avec une production annuelle de 527 à 8 676 kg de carcasse.

Les élevages ont en moyenne une taille de 88 cages mères pour 113 femelles en production et 2 080 lapins produits avec un poids moyen carcasse de 1,38 kg soit 2 870 kg carcasse/an

LE SYSTEME NAISSEUR-ENGRAISSEUR AVEC CONDUITE EN BANDE

Ce document présente les références technico-économiques des élevages de type naisseur-engraisseur avec conduite en bande. **La taille retenue pour le système-type de production est de 150 cages mères occupées pour 200 femelles en production. Cette taille permet un bon équilibre entre un niveau d'investissement raisonnable et une rémunération satisfaisante du travail.**

Ce système nécessite 0,6 Unité de Main d'œuvre (UMO). Un autre atelier (élevage, cultures) peut être présent dans les exploitations, et leur main-d'œuvre totale peut alors s'élever à plusieurs UMO. Aucune combinaison entre productions végétales et animales ne semble être privilégiée en Guadeloupe, raison pour laquelle le contour du système-type a été limité à l'atelier lapin.

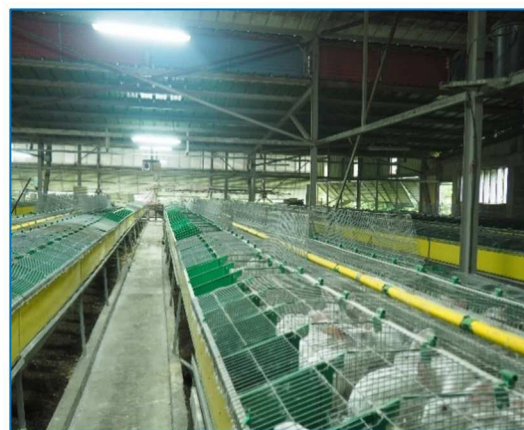
| | |
|----------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| Localisation | Grande-Terre et Basse-Terre |
| Orientation de l'élevage | Naisseur-Engraisseur |
| Nombre de cages mères occupées | 150 |
| Nombre de femelles en production | 200 |
| Main d'œuvre familiale | 0,6 UMO |
| Main d'œuvre salariée | Aucune |
| Bâtiment | Bâtiment sur fosse semi profonde avec ventilation statique pour maternité et engraissement |
| Type génétique | hybride de souche HYCOLE |
| Type de conduite | Conduite en bandes |
| Nombre de bandes | 2 |
| TPTV (tout plein-tout vide) | Non |
| Nombre de cages mères occupée | 150 |
| Nombre de femelles en production | 200 |
| Mode de renouvellement | 10 % par achat de femelles sevrées importés 90% par auto renouvellement |
| Fournisseur des reproducteurs | OP |
| Type d'insémination | IA essentiellement |
| Approvisionnement en aliment | Achat à 100 % |
| Type d'aliment | Aliment complet |
| Fournisseur | GMA |

Pour chaque type de système de production en suivi dans les différentes filières animales, les Réseaux de Références se donnent l'objectif de décrire et de simuler deux niveaux de fonctionnement technico-économique : l'Exploitation Standard et le Cas-Type Objectif.

L'Exploitation Standard (ES) représente le fonctionnement d'une exploitation typique et illustrative de celles communément observées, avec des performances techniques et des résultats économiques dans la moyenne des exploitations.

Le Cas-Type Objectif (CTO) avec un meilleur niveau de fonctionnement et d'efficacité, formalise des références d'objectifs de niveau accessible dans le contexte local. Les niveaux atteints correspondent plutôt au tiers supérieur des exploitations suivies.

Les différences de résultats techniques entre ES et CTO mettent en évidence **les marges de progrès possibles** et leur impact sur les résultats économiques d'exploitation.



LES INDICATEURS TECHNIQUES

Les résultats de ces deux niveaux de fonctionnement sont issus de l'analyse des suivis réalisés dans la durée auprès des exploitations, complétés par les données économiques de conjoncture fournies par les partenaires (prix, subventions, modalités d'aides,...).

| | Cas-type Objectif | Exploitation Standard |
|--------------------------------------------------|----------------------|--------------------------|
| UMO | 0,6 | 0,6 |
| Nombre de femelles en production | 200 | 200 |
| Nombre de cages mères occupées | 150 | 150 |
| Taux d'occupation des cages mères | 133% | 133% |
| Reproduction | | |
| Rythme de reproduction réel (jours) | 42 | 51 |
| Intervalle entre 2 IA (semaines) | 3 | 4,8 |
| Taux de mortalité annuel des femelles | 10% | 18% |
| Taux de renouvellement | 120% | 120% |
| Age de première mise à la reproduction (jours) | 120 | 130 |
| Maternité | | |
| Taux de mise bas / IA | 68% | 57% |
| Nombre de mise bas/femelle/an | 5,91 | 4,09 |
| Nombre de nés totaux/mise bas | 8,0 | 7,3 |
| Nombre de nés vivants/mise bas | 7,1 | 6,5 |
| Taux de mortinatalité | 11% | 13% |
| Nombre de sevrés/mise bas | 6,0 | 5,2 |
| Taux de mortalité naissance-sevrage | 15% | 23% |
| Engraissement | | |
| Taux de mortalité en engraissement | 15% | 23% |
| Indice de consommation global | 4,6 | 5,52 |
| Taux de mortalité naissance-vente sur nés totaux | 36% | 42% |
| Nombre de lapins de chair produits/femelle/an | 30 | 17 |
| Nombre de produits/mise bas | 5,1 | 4,2 |
| Age moyen de vente des lapins de chair (jours) | 84 | 92 |
| Nombre de kg vendus par IA | 8,5 | 5,4 |
| Poids vif des lapins de chair vendus (kg) | 2,55 | 2,42 |
| Poids carcasse à la vente (kg) | 1,45 | 1,38 |
| Rendement de carcasse | 57% | 57% |
| Taux de saisie sanitaire | 0,41% | 0,45% |
| Production annuelle (lapins de chair) | 6062 | 3 437 |
| Production annuelle (kgc) | 8 790 | 4 743 |

Sources : CUNIGUA - Chambre d'agriculture - Réseau de Références Elevage

LE CONTEXTE CLIMATIQUE

Le climat tropical pénalise les performances techniques, notamment en maternité. La faible variation de la durée du jour au cours de l'année freine la reproduction du lapin, avec une baisse de fertilité des lapines et une taille moyenne de portée plus réduite.

Malgré une variation climatique peu marquée, les performances des lapins restent meilleures durant le carême, période fraîche et sèche de janvier à juin, au cours de laquelle les journées s'allongent sensiblement. Cette variation de la durée de jour, même faible, et les températures un peu plus fraîches, la nuit, agissent favorablement sur les performances des animaux. Selon les suivis réalisés, les résultats techniques gagnent 10 à 15 points, tout en restant inférieurs à ceux des pays tempérés.

Les températures supérieures à 24-25°C réduisent également la consommation alimentaire des lapins quel que soit leur âge ou leur stade physiologique. A 30°, cette consommation est réduite de plus de 25% par rapport à celle constatée à la température de 23°C. En conséquence, la vitesse de croissance est réduite d'environ 20%.

Pour obtenir des lapins d'un poids donné, on constate que la durée nécessaire pour atteindre le poids commercial est allongé de 10%, voire plus dans certain cas, et cela malgré la bonne efficacité alimentaire. La charge alimentaire totale est donc accrue de 10%. Le contexte climatique a donc un effet sur l'indice de consommation qui reste élevé même dans les exploitations avec un bon niveau de performances.



Dans ce contexte, **les principales marges de progrès technique pour augmenter la productivité des élevages** (nombre de lapins de chair produits par femelle et par an) **résident dans le nombre de mise-bas par femelle, ainsi que dans la diminution du taux de mortalité au cours des 3 premières semaines d'engraissement**, assez important actuellement. Une meilleure gestion du rationnement en phase d'engraissement permettrait de limiter l'indice de consommation et de réduire ce taux de mortalité.

Si à plus long terme, l'amélioration de la qualité des bâtiments d'élevage est indispensable afin d'améliorer les conditions d'ambiance (ventilation et gestion des températures), il faut noter que **l'absence actuelle de vide sanitaire des bâtiments entre bandes** (pas de gestion en « tout plein-tout vide ») **est une condition propice à l'installation et au développement d'agents pathogènes et de parasitoses, facteurs de mortalité.**

LES INDICATEURS ECONOMIQUES

| Prix de vente | Conj2019 |
|--------------------------------|----------|
| Lapins de chair (/kg carcasse) | 7,50 € |
| Reproducteur réformé (/tête) | 15 € |

Sources : CUNIGUA - Chambre d'agriculture - Réseaux de Références en Elevage

Le prix de vente des lapins de chair est établi pour une carcasse froide. Il correspond à la somme perçue par l'éleveur par kg de carcasse + 0,50 €/kg restitués par la coopérative sur les 0,80 €/kg d'aide POSEI perçues par celle-ci (voir p. 9).

Les ventes de réformes sont, conformément aux conventions de gestion technico-économique, comptabilisées en charges de renouvellement (charges négatives).

| Reproducteurs et insémination animale | Conj2019 |
|-----------------------------------------|-----------------------------|
| Jeune lapine importée (/tête) | 60 € |
| Jeune lapine en cession interne (/tête) | 10,60 € |
| Insémination artificielle (/acte) | 2,40 € (2.70€ sans aide) |

Sources : CUNIGUA - Chambre d'agriculture - Réseaux de Références en Elevage

Les nullipares (femelles saillies pour la première fois) doivent représenter 10 à 12% des femelles saillies, avec de nouvelles femelles arrivant en maternité toutes les 3 semaines. Les quantités nécessaires restent toutefois modestes entre 2 à 13 femelles par bande, selon la taille des élevages.

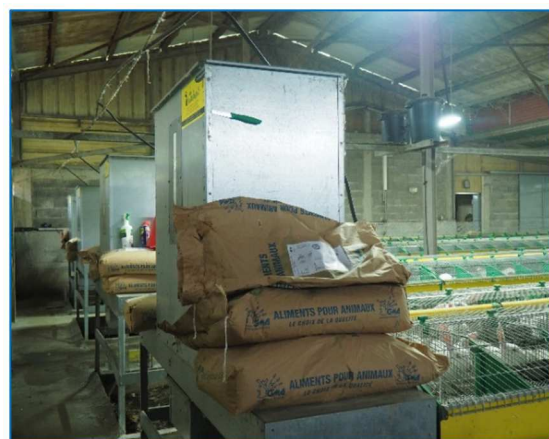
Mais l'absence d'atelier de multiplication sur le territoire et le coût élevé du transport depuis l'hexagone représentent des freins dans le renouvellement fréquent du cheptel et son amélioration génétique. Pour y faire face, les élevages maintiennent un noyau de génitrices produisant ces femelles nullipares de renouvellement. Les importations de France continentale, organisées collectivement, n'interviennent que 1 à 2 fois par an

Le cout des reproducteurs importés reste élevé malgré l'aide IAV de 28 € (déjà déduite), limitant les importations au profit de l'auto-renouvellement. Pour les inséminations artificielles, la coopérative CUNIGUA restitue au producteur un montant de 0,30 € (déjà déduit du coût) sur les aides POSEI qu'elle perçoit.

| Prix des aliments consommés (€/T) | Conj2019 |
|------------------------------------|----------|
| Prix moyen tous aliments consommés | 390 € |
| Aliments engraissement | 388 € |
| Aliments finition | 377 € |
| Aliments maternité | 417 € |

Sources : CUNIGUA - Chambre d'agriculture - Réseau de Références Elevage

Le coût des aliments consommés en 2019 a été estimé sur la base des factures fournies par les éleveurs et/ou les groupements. Les frais de transport jusqu'à l'élevage sont inclus.



En 2020, il faut noter une forte augmentation du prix des aliments, de l'ordre de 14% pour l'aliment engraissement et de 11 % pour l'aliment maternité.

| Charges opérationnelles Conjoncture 2019 | Cas-Type Objectif | Exploitation Standard |
|---------------------------------------------|----------------------|--------------------------|
| TOTAL | 37 755 € | 23 095 € |
| dont alimentation maternité | 4 364 € | 4 052 € |
| dont alimentation engraissement | 17 982 € | 9 933 € |
| dont renouvellement | 8 132 € | 3 359 € |
| dont insémination animale | 4 171 € | 3 445 € |
| dont santé animale | 2 400 € | 1 600 € |
| dont autres | 706 € | 706 € |

Source : Réseaux de Références en Elevage - ITAVI

Les dépenses de santé sont différentes dans les 2 niveaux de fonctionnement. Les moindres performances d'élevage obtenues en Exploitation Standard sont en partie dues au respect moins strict de la prophylaxie. **Fréquemment, des producteurs sont tentés de faire des économies sur les dépenses de santé préventives, mais les conséquences se ressentent sur les performances de production**



| Charges de structure diverses (hors amortissements, MSA et FF) | Conj2019 |
|-------------------------------------------------------------------|----------------|
| TOTAL | 9 042 € |
| dont déplacements | 2 329 € |
| dont assurances | 1 446 € |
| dont frais de gestion | 1 248 € |
| dont autres charges | 1 231 € |
| dont électricité | 599 € |
| dont entretien réparation | 1 869 € |
| dont autres | 320 € |

Source : Réseaux de Références en Elevage - ITAVI

Les charges de structure diverses restent difficiles à estimer en raison de tailles d'élevage très différentes et de leur nombre limité. Leur niveau peut être très variable d'un atelier cunicole à l'autre. Les montants retenus sont identiques pour l'Exploitation Standard et le Cas-Type Objectif. Ces charges restent d'un niveau plus faible que les charges opérationnelles.

LES INFRASTRUCTURES

| Bâtiments et amortissements | Conj2019 |
|---------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Coût total (bâtiment + équipements + annexes) | 100 000 € |
| Subventions | 65 000 € |
| Taux de subvention | 65 % |
| Amortissements comptables après subventions | 3 133 € |
| Frais financiers après subventions (CT+LMT) | 1 123 € |
| Annuités après subventions | 3 738 € |
| Taux et durée de l'emprunt bâtiments, matériel et équipements | Gros œuvre : 3 % sur 15 ans Matériel et équipements : 3 % sur 7 ans |

Sources : CUNIGUA – Chambre d'agriculture - Réseaux de Références en Elevage/ITAVI

Les constructions récentes manquent pour pouvoir approcher la notion d'investissement avec précision. Cette estimation reste à approfondir dans les années à venir selon les données qui pourraient être obtenues. Le coût d'entretien est pris en compte.

L'investissement à neuf est subventionné à 65%. Dans l'ES comme dans le CTO, la totalité des investissements sont financés par l'emprunt et subventions sur la même durée. Ce qui correspond à une installation sans apport. Les annuités sont donc égales à la somme des amortissements et frais financiers LMT.



LE COMPTE D'EXPLOITATION

| Conjoncture 2019 | Cas-Type Objectif | Exploitation Standard |
|---------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| Produits | 76 925 € | 41 489 € |
| dont ventes de lapins | 65 924 € | 35 556 € |
| dont Aides | 11 001 € | 5 934 € |
| Charges opérationnelles | 37 755 € | 23 095 € |
| Charges de structure | 9 842 € | 9 515 € |
| Marge Brute | 39 170 € | 18 394 € |
| EBE | 29 328 € | 8 879 € |
| Annuités + frais financiers CT | 4 843 € | 4 587 € |
| Revenu disponible pour 0,6 UMO | 24 485 € | 4 292 € |

Sources : CUNIGUA - Chambre d'agriculture - Réseaux de Références en Elevage ITAVI

Les écarts de résultats de compte d'exploitation entre Exploitation Standard et Cas-Type Objectif sont significatifs et montrent la **forte sensibilité des résultats économiques au regard des performances techniques**.

En particulier, **la productivité numérique après sevrage, le taux de mortalité en engraissement et les indices de consommation restent les variables déterminantes et principales marges de progrès**.

| Impact économique d'une légère amélioration de quelques résultats techniques de l'Exploitation Standard | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Taux de mise bas/IA (%) | +1% |
| Nb de lapins produits/mise bas | + 0,5 |
| Indice de consommation sevrage-vente | - 0.1 |
| Revenu disponible pour 0.6 UMO | + 5 833 € |

Sources : Réseaux de Références en Elevage – ITAVI

Sans atteindre le niveau de résultats techniques d'une exploitation du Cas-Type Objectif, une légère amélioration de quelques indicateurs techniques ciblés peut déjà permettre une amélioration substantielle du revenu dégagé par l'activité.



Les **principales marges de progrès** en termes de productivité (nombre de lapins de chair produits par femelle et par an) se situent dans **le nombre de mise bas et le nombre de lapins sevrés par femelle et par an**.

C'est aussi au cours des trois premières semaines d'engraissement que l'on observe une mortalité importante.

Une maîtrise de cette phase d'élevage est prépondérante pour une amélioration des résultats techniques et du revenu.

LES AIDES POSEI

En Guadeloupe, l'aide POSEI au produit est modulé selon une grille de notation de la qualité des carcasses appliquée à chaque lot abattu.

Comme en 2018, son montant maximal est de 2,20 €/kg carcasse en 2019, dont 1,40 €/kg pour l'éleveur et 0,80 €/kgc pour la coopérative CUNIGUA.

Il est à noter que la coopérative restitue la totalité de ces 0,80€ aux producteurs membres : 0,30 € sont restitués sur le cout de l'IA et 0,50 € sur le prix d'achat des lapins de chair.

Les éleveurs peuvent également bénéficier d'une aide à l'achat de reproducteurs (IAV).

| Aide POSEI | Conj2019 |
|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Aide POSEI moyenne (/kg carcasse)* avec taux d'éligibilité de 89,4 % | 1,252 € |
| Importation Animaux Vivants (/tête) | 28 € (adultes) 6 € (lapereaux) |

Sources : CUNIGUA - Chambre d'agriculture - Réseaux de Références en Élevage

* hors restitution par la coopérative de 0,8 €/kgc au producteur



Les niveaux de produits et d'aides 2019 des comptes d'exploitation Cas-Type Objectif et Exploitation Standard ont été estimés avec le taux d'éligibilité des carcasses de 89,4% atteint en moyenne sur l'ensemble des abattages contrôlés en 2019. L'amélioration du taux d'éligibilité est à même de faire progresser le revenu disponible, bien qu'il soit déjà relativement élevé.

Grille de notation de la qualité d'un lot de carcasses

| Critères de notation | Paramètres | Points |
|----------------------------------------------------------------|----------------------|-----------------|
| Homogénéité du lot* Poids de carcasse moyen (P) (en kgc) | $1,1 < P \leq 1,25$ | 0,75 |
| | $1,25 < P \leq 1,45$ | 1 |
| | $P > 1,45$ | 0,5 |
| | $P < 1,1$ | 0 |
| Âge moyen du lot à l'abattage (A) (en semaine) | $A < 10$ | 0 |
| | $10 < A \leq 13$ | 1 |
| | $13 < A \leq 15$ | 0,75 |
| | $A > 15$ | 0,5 |
| Taux de saisie (TS) dans le lot (en %) | $TS \leq 2\%$ | 1 |
| | $2 < TS \leq 3\%$ | 0,75 |
| | $3 < TS \leq 4\%$ | 0,5 |
| | $TS > 4\%$ | 0 |
| TOTAL | | 0,75 à 3 |

* Un lot de lapin correspond à une livraison par éleveur.

Source : Programme interprofessionnel de soutien des Productions animales en Guadeloupe IGUAVIE

Seuls les lots de carcasses ayant obtenu une note supérieure ou égale à 2,25 obtiennent l'aide POSEI.

Grille de modulation de l'aide POSEI suivant la notation du lot de carcasses

| Notation | Aide (€/kgc) | Eleveur (€/kgc) | Coopérative (€/kgc) |
|----------|--------------|-----------------|---------------------|
| 3,00 | 2,20 | 1,40 | 0,80 |
| 2,75 | 2,17 | 1,37 | 0,80 |
| 2,50 | 2,14 | 1,34 | 0,80 |
| 2,25 | 2,11 | 1,31 | 0,80 |
| < 2,25 | 0 | 0 | 0 |



Programme interprofessionnel de soutien des Productions animales en Guadeloupe IGUAUVIE

Les grilles de notation et de modulation de l'aide POSEI sont identiques en 2020.

LES COÛTS DE PRODUCTION

Pour établir le coût de production du kilo de carcasse dans les 2 niveaux de fonctionnement et de résultats technico-économique Cas-Type Objectif et Exploitation Standard, la main d'œuvre familiale est rémunérée à hauteur de 1,5 SMIC par Unité de Main d'Œuvre (UMO).

Le nombre d'UMO familiale dédié à la conduite de l'atelier est de 0,6.

Exploitation Standard – conjoncture 2019

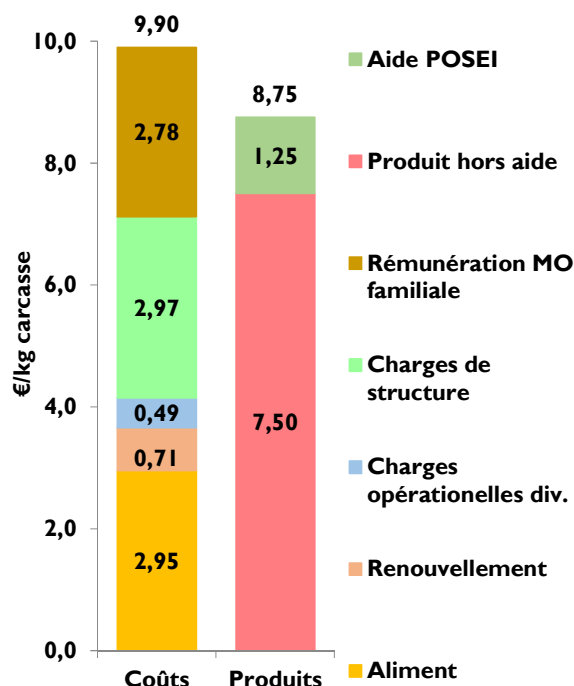
| Production de 4 743 kg de carcasse | Exploitation Standard |
|-------------------------------------------|-----------------------|
| Produit brut/kgc | 8,75 € |
| dont produit hors aide/kgc | 7,50 € |
| dont aide globale/kgc | 1,25 € |
| Coût de production/kgc | 9,90 € |
| Solde/kgc | - 1,15 € |
| Niveau de rémunération de la MOfam | 0,53 SMIC |

Le coût de production du kilo de carcasse est supérieur au produit brut/kgc et le solde est négatif. La main d'œuvre familiale est donc rémunérée en dessous de l'objectif de 1,5 SMIC/UMOfam.

En approche comptable, l'EBE de 8 879 € permet, après déduction des annuités de prêt de 4 587 €, un revenu disponible de 4 292 € pour 0,6 UMO soit un niveau de rémunération du travail de l'ordre de 0,5 SMIC/UMO.

Une légère amélioration des résultats techniques (cf page 8) permet une amélioration substantielle : avec un gain de 5 833 € de revenu disponible, la rémunération du travail familial atteint 1,16 SMIC/UMOfam.

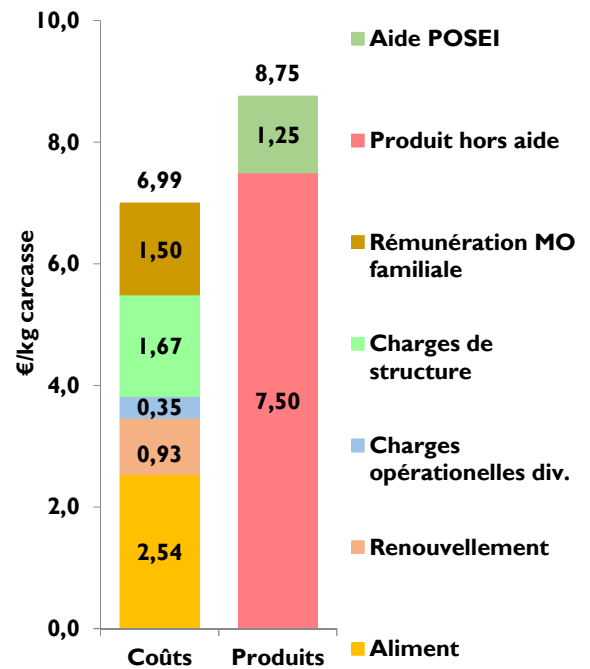
Les 2,78€ de rémunération/kgc dans les coûts de production correspondent à ce que l'éleveur devrait percevoir pour que sa main d'œuvre soit rémunérée à hauteur de 1,5 smic/UMO, soit 13165 € pour 0,6 UMO €, avec une production de 4 743 kg de carcasse. Les charges de structure prennent en compte les charges page 7 auxquelles sont rajoutées les amortissements, la MSA et les frais financiers.



Cas Type Objectif – Conjoncture 2019

| Production de 8 790 kg de carcasse | Cas-Type Objectif |
|-------------------------------------------|-------------------|
| Produit brut/kgc | 8,75 € |
| dont produit hors aide/kgc | 7,50 € |
| dont aide globale/kgc | 1,25 € |
| Coût de production/kgc | 6,99 € |
| Solde/kgc | +1,76 € |
| Niveau de rémunération de la MOfam | 1,96 SMIC |

Le produit brut/kgc est supérieur au cout de production du kilo de carcasse, et le solde est positif. La rémunération de la main d'œuvre familiale est donc supérieure à l'objectif de 1,5 SMIC.



SYNTHESE

Bien que ces approches et leurs résultats soient à consolider, les écart entre Exploitation Standard et Cas-Type Objectif soulignent d'importantes marges de progrès accessibles. Les résultats technico-économique du CTO, constituent des repères et des références pour les années à venir. Ils sont réalisables dans le contexte d'élevage guadeloupéen et certains ateliers sont proches de ce niveau de fonctionnement et de résultats.

En comparaison avec l'élevage de porcs dont la conduite est bien enraciné dans la culture antillaise, l'élevage cunicole en conduite intensive ne bénéficie pas encore du même savoir-faire. Il n'en reste pas moins que **la production de lapin de chair reste une activité rémunératrice si elle est menée avec rigueur et dans des conditions d'ambiance appropriées. La technicité a un fort effet de levier.**

Cette production est particulièrement adaptée en activité complémentaire d'un autre élevage ou de culture (maraichage, banane). Les effluents de l'atelier cunicole permettent d'apporter un complément organique aux cultures maraichères et fruitières, et sont alors sources d'économie en intrants.



Un élevage de 150 cages mères représente un bon équilibre entre niveau d'investissement nécessaire et rémunération du travail. Un atelier d'une centaine de cages mères peut aussi convenir à une installation en polyculture-élevage(s) ou à titre secondaire. Mais il faut cependant veiller à ne pas descendre en dessous de 80 cages mères afin de pouvoir maîtriser les charges fixes et d'investissement. Quelle que soit la taille de l'atelier, les bâtiments doivent être conçus afin de fournir les meilleures conditions d'ambiance possibles.

En magasin, la viande de lapin est cependant d'un prix élevé pour le consommateur : sa production s'inscrit dans un marché de niche festif, complémentaire des autres filières. L'objectif ne peut donc être de multiplier les élevages mais de revenir progressivement vers le tonnage produit il y a une dizaine d'années afin de pérenniser cette filière qui offre des attraits. Les bonnes volontés existent, mais la transmission ou la création de nouveaux ateliers restent un enjeu fondamental.

LE COIN DES GOURMETS

Alors qu'elle peine à être consommée, la viande de lapin est particulièrement diététique et a tout à fait sa place dans le cadre d'une alimentation équilibrée. C'est une viande blanche alliant de nombreuses qualités nutritionnelles.

Source de vitamine B12, de vitamine B5 et de vitamine B2, la viande de lapin est riche en minéraux, constitue une source notable de fer, de zinc, de phosphore mais également de sélénium, antioxydant très recherché par les sportifs. Aliment santé par excellence, nutritive et peu calorique, 100 g de viande de lapin apporte 20 à 21 g de protéines, avec moins de 10% de lipides.

Au-delà de son goût fin et délicat, cette viande conjugue modernité et tradition. Le lapin se cuisine facilement et se marie avec une multitude d'aliments. Chaud, froid, en cocotte, braisé, bouilli, sauté, aux herbes, aux fruits naturels, en salade, en gelée, en terrine, en colombo, à l'huile, au beurre...on l'apprécie de toutes les façons et dans tous les repas.

Nous vous avons sélectionné une recette mais il en existe bien d'autres, que vous pourrez retrouver dans le livret LES 20 MEILLEURES RECETTES – LAPINS DE GUADELOUPE réalisé par la coopérative CUNIGUA et le SYLAP, en partenariat avec l'IGUAVIE et la collectivité territoriale de Guadeloupe.

LAPIN EPICE A L'ANTILLAISE

Préparation et cuisson : 1h40

Pour : 4 personnes

Liste des ingrédients :

1 kg 500 de lapin frais local
2 cuillères à soupe de crème fraîche
ou lait de coco
sel / poivre
Facultatif : 1 cuillère à soupe de rhum

Pour la marinade :

2 cuillères à soupe de vin blanc
2 cuillères à soupe d'huile d'olive
1/2 citron vert
2 beaux oignons
2 gousses d'ail écrasé
1/2 cuillère à café de piment
1 petit cuillère à café de cumin
1 cuillère à café de coriandre
1 pincée de girofle
1 petit cuillère à café de gingembre
1 pincée de muscade

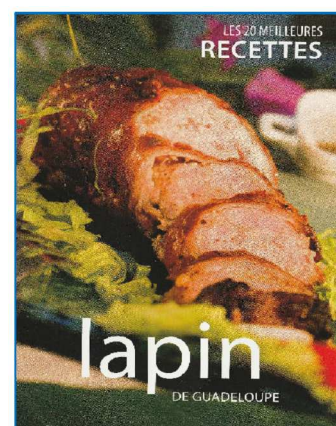
Préparation de la recette :

Coupez le lapin en morceaux que vous faites mariner (8 heures) dans un saladier avec les épices et le mélange des ingrédients pour la marinade.

Faites chauffer l'huile dans une cocotte, rissoler les morceaux de lapin dans une cocotte avec un fond d'huile d'olive. Lorsqu'ils sont bien colorés versez une cuillère à soupe de vieux rhum des Antilles et flambez. Arrosez avec la marinade complète, portez à ébullition puis couvrez et laissez mijoter 1/2 heure.

Découvrez, rectifiez de sel et de poivre, versez la crème fraîche et/ou le lait de coco et laissez réduire pour épaissir la sauce. (Vous pouvez remplacer la crème par du lait de coco).

Servez avec du riz ou des légumes. Bon appétit !



RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE

Publication réalisée par Hervé LOBET – ITAVI/IFIP Antilles-Guyane
avec les contributions de Mireille LAURENT - Chambre d'Agriculture de Guadeloupe et Arnault VILLARET - Idèle

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France

Octobre 2020

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy 75595 Paris CEDEX 12 - www.idele.fr - 978-2-7148-0112-8 - PUB IE : 0020102019